



CSC-Enseignement, CSC-Services Publics, CNE-Universités

Information à la presse

Table ronde de l'enseignement supérieur

Ce mardi 25 mai, les travaux de la « Table ronde de l'enseignement supérieur » sont présentés à la Commission de l'enseignement supérieur du Parlement de la Communauté française. La CSC a bien évidemment participé activement aux travaux ainsi initiés et vous livre, au terme de ce processus, ses premiers constats.

Tout d'abord, la CSC peut se réjouir que **pour la première fois, la majorité des acteurs de l'enseignement supérieur se sont rassemblés autour d'un projet commun, se sont parlé et ont appris à se connaître**. Contrairement à ce qui s'est passé pour le décret dit « de Bologne, tous les acteurs ont eu droit à une égale considération dans cette démarche partenariale. Si pour une entrée en matière, c'est une très bonne chose, cela ne suffit évidemment pas.

Ainsi, la CSC continue à regretter l'absence, préalablement à cette Table ronde, d'une évaluation du processus de Bologne comme cela était pourtant mentionné dans la Déclaration de Politique Communautaire, ainsi que le peu de documentation fournie durant les travaux. Par ailleurs, elle déplore que d'autres acteurs de la société civile organisée n'aient pas été consultés (MOC, Ligue des familles, milieux sociaux et économiques,...), cela constitue à ses yeux une faiblesse difficilement contestable.

Enfin, la CSC s'étonne que le rapport final, rédigé par le cabinet du Ministre Marcourt sur base des procès-verbaux des différents groupes, n'ait pas été présenté aux différents groupes de travail ni en séance plénière comme annoncé par le Ministre le 3 mars 2010.

En outre, des mesures évoquées dans ce même rapport final sont déjà annoncées dans la presse !

Dans la synthèse finale, la CSC constate, certes, des points d'accord et de compromis mais **les points d'achoppements principaux déjà connus avant la Table Ronde restent bien présents**. Ainsi, la logique de rassemblement territorial reste opposée à celle des réseaux, sans réelle volonté de dépasser les clivages historiques, les arguments utilisés cachant des volontés de conservation d'acquis ou de pouvoirs. **La CSC réaffirme ici sa volonté de voir la logique de réseaux confrontée à une logique de collaboration au moins au niveau régional avec si nécessaire, l'invention de nouvelles structures pluralistes**. La CSC demande que le Gouvernement prenne maintenant ses responsabilités afin de « dégager une vision claire de l'avenir et un projet global cohérent pour l'enseignement supérieur ». En clair, quelles sont les balises qui garantiront les objectifs et les conditions des rapprochements ? A cet égard, **respectera-t-on « davantage une logique géographique qu'une logique de réseaux » ?**

La CSC tient à pointer deux concepts présentés habituellement comme sources de bien de vertus : l'autonomie de gestion et la gouvernance.

Elle se demande si l'autonomie de gestion accordée aux établissements n'est pas un frein à la mise en place d'une véritable offre de formation cohérente et intégrée, pilotée par la Communauté française. D'autre part, la gouvernance relevant d'une multiplicité d'organes de gestion formels et informels ne nécessite-t-elle pas une clarification

et réglementation appropriée dans le respect et le développement d'une culture de démocratie sociale ?

L'ensemble des travaux de la Table ronde constitue un véritable catalogue de pistes (parfois divergentes voire incohérentes) et de recommandations assez imposant. La CSC sera donc attentive dans les semaines et les mois à venir aux choix et aux priorités qui seront effectués par le gouvernement suite aux débats qui auront lieu au parlement. La CSC ne manquera pas de faire connaître ses priorités et ses remarques plus détaillées très prochainement. Elle rappelle par exemple que des moyens nouveaux doivent être associés à toute mission supplémentaire avec un contrôle de l'affectation de ceux-ci.

Namur (Bouge), le 21 mai 2010

Personnes de contact :

VANGANSBERGT Anne-Françoise
CSC-Enseignement
0475/91.95.56

EVRAUD Martine
CSC-Services publics
0491/25.78.69

Jos PALANGE
CNE-Universités
0473/97.37.44